

Le 35^{ème} concours des vins de Gascogne

Pour sa 35^{ème} édition, le concours des vins de Gascogne se tiendra le 23 janvier 2016 à Eauze. Il est organisé sous l'égide de la Mairie d'Eauze et de la Fédération des Vignerons Indépendants de Gascogne. Plus de 150 échantillons seront dégustés par des jurys composés de professionnels du monde viticole, de la restauration et de l'hôtellerie, de journalistes, de consommateurs avertis.

Le concours est ouvert :

- **aux vins blancs secs** issus de : Colombar pur, Ugni Blanc pur, Gros Manseng pur, Sauvignon Blanc pur, Chardonnay pur ou Assemblage (avec Colombar, Ugni Blanc, Gros Manseng à 85% minimum et avec éventuellement du Sauvignon, Chardonnay à 15% maximum)

- **aux vins blancs doux et / ou moëlleux** (cépages purs ou assemblage) ;

- **aux vins rouges** (cépages purs ou assemblage)

- **et aux vins rosés** (cépages purs ou assemblage).

Retrait des bulletins d'inscription et consultation du règlement, à partir du **mercredi 6 janvier 2016** à :

- AUCH (Chambre d'Agriculture du Gers) ;

- EAUZE (Laboratoire Départemental Agricole et Viticole, Laboratoire Marc Lary, Vignerons Indépendants de Gascogne, Syndicat des Producteurs des Côtes de Gascogne, Maison du Floc de Gascogne) ;

- GONDRIN (Oenopôle de Gascogne, Oenogers).

Les vins seront d'abord soumis à une présélection, puis à une analyse. Il n'y a pas de frais d'inscription.

Le palmarès sera dévoilé le **23 janvier 2016 à 18 h 30 au Hall des Expositions d'Eauze**. Il sera suivi d'une dégustation des vins primés, ouverte à tous ! Dès 18 h 00, les passionnés pourront, au préalable, venir déguster les différents vins ayant participé au concours.

Pour tout renseignement en qualité de participant ou de jury dégustateur, contact : Fédération des Vignerons Indépendants de Gascogne au 05.62.08.15.10 ou par mail : vigascogne@wanadoo.fr